Déclaration de M. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères et européennes, lors de la conférence de presse conjointe, sur la recherche d'une solution à l'ONU pour mettre un terme à la répression et aux massacres en Syrie et l'évolution de la position russe sur le sujet, Paris le 19 avril 2012.

2012-04-19

Je voudrais remercier tout particulièrement Monsieur le Premier ministre du Qatar, mes homologues d'Arabie saoudite, des États-Unis, de Jordanie, de Turquie, d'Allemagne, du Canada, d'Égypte, d'Espagne, du Maroc, la Haute représentante de l'Union européenne et les représentants des Émirats arabes unis, de l'Italie, du Royaume-Uni et de la Tunisie. Je voudrais excuser Mme Clinton qui a un emploi du temps extrêmement chargé et qui m'a prié de l'excuser auprès de vous. Elle a du repartir dès ce soir pour les États-Unis. M. Davutoglu est, je crois, dans la même situation. Je voudrais également remercier le président du Conseil national Syrien, M. Ghalioun qui est intervenu au début de notre réunion. Je voudrais, au nom de mes collègues, et en les remerciant de me faire confiance, résumer ce que nous avons dit ce soir.

Les États représentés à Paris aujourd'hui partagent la même détermination à apporter une solution à la tragédie syrienne : il s'agit, pour nous tous, de mettre un terme à treize mois d'un bain de sang qui a fait plus de 11.000 morts, des dizaines de milliers de prisonniers et des centaines de milliers de réfugiés et qui déstabilise la région, comme l'ont souligné aujourd'hui mes collègues jordanien et turc. Il s'agit de permettre à la population syrienne de construire un avenir démocratique, dans le respect de la diversité de ses composantes.

Notre réunion s'inscrit dans le prolongement des efforts de la Ligue arabe et du Groupe des amis du peuple syrien. Je voudrais préciser que la France organisera, au cours des prochaines semaines, la réunion plénière du Groupe des amis du peuple syrien, comme cela avait été décidé, à Tunis d'abord puis confirmé à Istanbul. Notre rencontre d'aujourd'hui intervient à un moment crucial de la crise syrienne. Il y a moins d'une semaine, le Conseil de sécurité a adopté, à l'unanimité, la résolution 2042. Hier le Secrétaire général des Nations unies a fait des propositions pour sa mise en oeuvre. Aujourd'hui même, le Conseil de sécurité a entendu la présentation de M. Guehenno, l'adjoint de M. Annan.

1. Notre constat, unanime, est à la fois simple et inquiétant : nous soutenons pleinement la mission de Kofi Annan mais nous constatons qu'elle traverse une phase critique du fait du refus de Damas d'appliquer ses engagements.

Après quelques heures d'un mince espoir, il est rapidement apparu que le régime syrien ne remplissait pas ses obligations, à commencer par l'arrêt des violences. Ce sont à nouveau Homs et Idlib qui payent le plus lourd tribut, avec de nouveaux tirs à l'arme lourde et des victimes toujours plus nombreuses.

Les États réunis ce soir à Paris exigent des autorités syriennes qu'elles mettent immédiatement fin à la violence armée sous toutes ses formes, comme elles s'y étaient engagées. Il appartient à tous, en particulier aux États membres du Conseil de sécurité, de faire pression pour que cessent ces violations de la résolution 2042. Nous tenons aussi à saluer l'attitude responsable de l'opposition dans la mise en œuvre du plan Annan. Nous continuons à travailler en parfaite harmonie avec les représentants de l'opposition pour qu'ils s'unissent, se structurent et incluent dans leurs rangs toutes les sensibilités, toutes les communautés, toutes les minorités.

2. Nous apportons notre plein appui aux efforts de l'Envoyé spécial. Le plan Annan est une chance pour la paix : nous ne devons pas la manquer. Il doit avoir les moyens d'accomplir sa mission et c'est pour nous un point essentiel.

Le Conseil de sécurité va devoir adopter une nouvelle résolution mettant en place la mission d'observation Celle-ci doit être dotée du mandat et des moyens nécessaires pour atteindre ses objectifs. La France proposera rapidement, avec ses partenaires du Conseil de sécurité, un projet de résolution.

Que signifie une mission crédible ? Le Secrétaire général des Nations unies a répondu à cette question. Pour pouvoir pleinement remplir son mandat, cette force devra être dotée d'effectifs importants, déployés dans les meilleurs délais, et devra couvrir l'ensemble des zones touchées par les événements. Les autorités syriennes ont une responsabilité première pour permettre de créer les conditions sur le terrain qui permettront ce déploiement conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Nous veillerons à ce que cette force bénéficie d'une totale liberté de mouvement, sans préavis, à travers tout le pays. Sa liberté d'action devra être garantie sans que ses interlocuteurs soient menacés de représailles. Sa sécurité devra être garantie sans que les autorités syriennes puissent arguer de cette exigence pour entraver la liberté de mouvement de la mission. Il faudra enfin que les observateurs soient dotés de tous les moyens nécessaires à l'accomplissement de leur mandat, en disposant notamment de tous les matériels modernes destinés à assurer une surveillance efficace.

3. Le plan d'action défini par M. Annan vise, au-delà de l'arrêt des violences et de la répression, à faciliter la transition de la Syrie vers un système démocratique. Nous rappelons que ce plan comporte six points. Le peuple syrien doit pouvoir, comme le prévoit également le plan Annan, manifester en toute liberté : aucune entrave à ce droit fondamental n'est acceptable. Dans cette transition politique, l'opposition syrienne a un rôle essentiel à jouer. C'est dans ce sens que nous soutenons les efforts lancés par le Conseil national syrien pour en rassembler toutes les sensibilités.

4. Les États réunis ce soir à Paris expriment leur forte préoccupation face à la dégradation de la situation humanitaire en Syrie et ses conséquences dans les pays voisins. Nous nous engageons à apporter une assistance humanitaire sous toutes ses formes à la population syrienne à travers tous les mécanismes envisageables, à commencer par ceux des Nations unies.

Enfin, nous sommes très préoccupés par le calendrier. Chaque jour qui passe se traduit par la mort de dizaines de civils syriens supplémentaires. Il n'est plus temps de tergiverser : il est temps d'agir. Même fragile, un dernier espoir est porté par la mission Annan. Nous nous engageons à tout faire pour qu'elle réussisse. Si ce n'était pas le cas, nous sommes décidés à faire en sorte que le Conseil de sécurité et la communauté internationale examinent d'autres options pour sortir de cette tragédie.

Voilà les points sur lesquels nous nous sommes mis d'accord et que j'exprime devant vous au nom de l'ensemble de mes collègues. Nous sommes prêts à répondre à quelques questions.

Q - Monsieur le Ministre, y aura-t-il une conférence ou une réunion de l'OTAN sur la Syrie, comme Mme Clinton l'a laissé entendre ? Vous avez parlé de la possibilité d'armer l'opposition et le peuple syrien pour qu'il puisse se défendre. Allez-vous réaliser cela ? Allez-vous mettre en application vos paroles ?

R - Sur le premier point, il y a eu une réunion aujourd'hui, vous le savez, à l'OTAN et cette question n'a pas été abordée. J'indiquerai simplement que si un pays membre de l'OTAN était l'objet d'attaques, bien entendu, la question pourrait se poser. Mais elle n'est pas, aujourd'hui, mise à l'ordre du jour des travaux de l'OTAN.

Q - Une dépêche nous apprend que le chef du Conseil militaire de l'Armée syrienne libre vient de réclamer une intervention militaire en Syrie sans aval de l'ONU. La question vous a souvent été posée, mais la situation évolue, la liste des victimes s'allonge, l'urgence augmente : seriez-vous prêt, si les conditions l'exigeaient, à revoir la position qui a été toujours été la vôtre jusqu'à présent, c'est-à-dire ne pas mener d'intervention militaire en Syrie ?

R - Je crois avoir été très clair dans la présentation de nos travaux. Aujourd'hui la priorité, c'est la mise en œuvre effective du plan Annan qui, pour nous, est la dernière chance de paix et la dernière chance d'éviter une guerre civile en Syrie.

Pour faire en sorte que ce plan s'applique, il faut déployer sur le terrain, dans des délais aussi rapides que possible, une mission d'observation robuste et crédible. J'ai indiqué, à la fin de mon propos, que si ce plan échouait, alors le moment serait venu d'envisager d'autres options ; ce n'est pas le cas aujourd'hui.

Q - Quel est le prochain pas que vous envisagez de prendre vis-à-vis de la Syrie ?

R - Les deux prochaines étapes, c'est - et nous nous tournerons bien sûr vers les membres du Conseil de sécurité, c'est leur responsabilité -, comme je l'ai dit, un projet de résolution qui permette le déploiement d'une mission d'observateurs qui aille au-delà de ce qui existe aujourd'hui ; pour l'instant ce n'est qu'un élément précurseur. Je pense que nous pourrons avoir le soutien des Russes, puisqu'ils sont très attachés à la mise en place de ce mécanisme d'observation. C'est, je l'espère, la prochaine étape dans les tout prochains jours.

Ensuite, nous organiserons à Paris la réunion plénière des amis de la Syrie. Nous avons tous souhaité qu'elle soit encore plus élargie que ce qui a eu lieu à Tunis et à Istanbul.

Et puis, comme je l'ai dit, si le plan Annan ne peut pas se mettre en place de façon efficace, alors nous envisagerons d'autres options.

Q - Monsieur le Ministre, vous avez dit que la France s'apprête à déposer un projet de résolution aux Nations unies. De quoi s'agit-il exactement ?

R - Je vais y revenir puisqu'il faut que je m'explique.

Q - Est-ce que l'idée, proposée par le président ce matin, de corridors humanitaires fera partie de cette résolution ?

R - Le projet de résolution qui est souhaitée par M. Ban Ki-moon, qui vient à nouveau de s'exprimer à ce sujet, je le répète, c'est le projet de résolution qui va servir de base juridique au déploiement de la mission d'observateurs. Il faut que cette mission soit plus nombreuse - on va fixer un chiffre : plusieurs centaines d'observateurs ; il faut qu'elle ait des moyens matériels de faire son travail, notamment des moyens de déplacement ; il faut qu'elle puisse se déplacer librement en Syrie ; et, bien évidemment, nous attendons des autorités syriennes qu'elles garantissent sa sécurité.

Voilà quel sera l'objet de cette résolution à laquelle nous sommes en train de travailler, tout particulièrement les membres permanents du Conseil de sécurité.

Q - Monsieur le Ministre, il manque ici quelqu'un, c'est un représentant de la Russie. Tant que la Russie appuie à ce point le régime de Bachar El-Assad, est-ce que, franchement, vous croyez vraiment que vous pouvez faire pression sur ce régime et qu'il peut prendre des décisions qui iraient dans votre sens, dans ce que vous croyez ?

R - Oui, je le crois. J'ai invité la Russie à participer à cette réunion et nous gardons avec la Russie des contacts permanents. J'ai eu l'occasion de rencontrer Serguei Lavrov la semaine dernière à Washington. Plusieurs de mes collègues ici présents ont eu des contacts avec les Russes au cours des jours qui viennent de se passer.

La position de la Russie a incontestablement évoluée. Elle a soutenu la dernière résolution du Conseil de sécurité. Elle est favorable, je vous l'ai dit, au déploiement d'une mission d'observation sur le terrain. Elle n'a pas souhaité s'associer à cette réunion parce que son format ne lui convient pas, mais c'est son droit le plus absolu.

Je pense que nous allons pouvoir faire évoluer les choses et il y a eu déjà des évolutions significatives de la part de la Russie.

Q - Monsieur le Ministre, avez-vous discuté avec les ministres arabes présents ici des aides et des engagements possibles pour la Syrie ?

R - Bien entendu. D'abord, l'aide humanitaire, et tous les participants à cette conférence se sont engagés à augmenter ou à déployer une aide humanitaire dès lors que son accès pourra être facilité : l'Allemagne - je ne vais pas tous les citer -, le Canada et beaucoup d'autres naturellement sont dans cette disposition d'esprit. La France a déjà mis en place un fonds humanitaire de 2 millions d'euros et nous sommes prêts, bien sûr, à accentuer notre effort.

Il y a donc un accord complet sur l'effort que nous devons consentir, parce que la situation humanitaire est inacceptable

Il y a aussi le problème des réfugiés en Turquie et en Jordanie. Nos collègues turc et jordanien peuvent compter également sur le soutien de notre groupe et de la communauté internationale.

Q - Hillary Clinton, à l'instant, à appeler à une résolution au Conseil de sécurité au titre du chapitre 7, portant notamment sur un embargo sur les ventes d'armes, les interdictions de voyage ainsi que d'autres sanctions financières contre le régime, visant à obliger le régime à respecter le plan Annan. Considérez-vous que le projet de résolution sur lequel vous travaillez, tomberait également dans le cadre du chapitre 7, ce qui imposerait le recours à tous les moyens nécessaires pour que le plan Annan soit respecté ?

R Mme Clinton a pleinement approuvé les conclusions de la réunion que nous venons de tenir et le projet de déclaration que j'ai soumis à l'ensemble de nos partenaires. Comme je vous l'ai dit, il s'agit de travailler en deux temps : le premier temps, c'est la résolution permettant le déploiement de la mission d'observateurs ; si ceci devait échouer, alors une autre résolution devrait être préparée au Conseil de sécurité dans l'esprit que vient d'indiquer Mme Clinton.

Q - Monsieur le Ministre, il y a eu un mémorandum d'accord qui a été signé aujourd'hui entre le représentant du gouvernement syrien et la délégation des observateurs onusiens à Damas. Avez-vous eu connaissance de cet accord ? Cela correspond-il à ce que vous exigez quant à la liberté de déplacement, de communication, etc. des observateurs ?

R - Je n'ai pas d'indication précise sur cet accord. Ce que nous demandons, c'est que le régime syrien respecte les engagements qu'il a pris, et qu'il les respecte à la lettre. Il y a un plan en six points, soumis par M. Kofi Annan, que le régime de Damas a accepté dans le principe. Il faut donc maintenant que les engagements soient tenus.

Source http://www.diplomatie.gouv.fr, le 23 avril 2012

Source : https://www.vie-publique.fr/discours/184945-alain-juppe-19042012-syrie-position-de-onu-et-position-russe